

### III. Les problèmes de cohabitation entre les hommes et la faune

Ce développement fortement hétérogène de zones inhospitalières et de zones favorables à la faune pose de nombreux problèmes de cohabitation avec les activités humaines. Notamment en raison :

- ▶ des dégâts causés aux cultures et aux forêts,
- ▶ des accidents sur les routes par collisions entre véhicules et faune. En Isère, 1000 accidents routiers avec collision de faune par an, un mort par an en moyenne et des dégâts matériels considérables. Chaque année, il y a plus de chevreuils tués par les voitures entre La Mure et Corps qu'à la chasse sur ce même secteur.

Ces problèmes sont liés essentiellement à une non prise en compte des mécanismes fonctionnels existant entre les divers habitats favorables à la faune et à une mauvaise gestion des espaces qui lui sont nécessaires.

Depuis de nombreuses années, l'homme a cherché à résoudre ces problèmes par des actions ponctuelles, telles que la protection des sites remarquables ou la construction d'ouvrages de franchissement des obstacles. Sans être toujours des échecs, ces actions sont souvent décevantes par manque de réflexion globale sur l'ensemble du réseau écologique.

D'une part, les problèmes sont rarement anticipés, ce qui ne permet pas de choisir des solutions efficaces et peu onéreuses. D'autre part, la pérennité des mesures prises n'est pas garantie, car le contexte local qui contribue largement au succès d'une mesure n'est pas pris en compte ou mal analysé. Par exemple : on constate parfois l'apparition de clôtures devant un passage à faune.



Le projet Réseau Ecologique Départemental de l'Isère (REDI) propose de mettre en place au niveau du département un système d'analyse synthétique du fonctionnement paysager permettant de comprendre les enjeux naturels et de planifier des actions coordonnées dans un contexte de développement durable.

L'établissement d'un réseau écologique départemental répond aussi bien à des objectifs politiques qu'à des objectifs pratiques de gestion de la diversité biologique du territoire national.

Il faut s'assurer de la pérennité des mesures.

